



Bio en Grand Est

RECONNAISSANCE DES ADVENTICES À UN STADE PRÉCOCE POUR UNE MEILLEURE GESTION DE L'ENHERBEMENT EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

26 Novembre 2025

Aube (10)

Indice de satisfaction des stagiaires

nouvelle formation

Durée : 7 heures soit 1 jour(s)
Intervenant(s) : SAUTON Anne-Marie, Chargée de mission Légume:

Pré-requis : Aucun

	Adhérent	Non-adhérent
	Coût pris en charge par VIVEA dans la limite du plafond annuel	
Stagiaire contributeur VIVEA	-	-
Stagiaire non contributeur VIVEA	266,00 €	399,00 €
Demi-Tarif	133,00 €	199,50 €

Pour les stagiaires non contributeurs Vivea, des financements sont possibles, consultez notre site pour plus d'informations biograndest.org/seformer

Responsable de la formation : SAUTON Anne-Marie
anne-marie.sauton@biograndest.org
 06.12.59.22.31

Programme de la formation :

26/11/2025	DOSNON (10)	9h00	10h30	Place de la gestion de l'enherbement en Agriculture Biologique. Impacts agronomiques et économiques. Catégories d'adventices (annuelles, bisannuelles, vivaces). Cycles biologiques et modes de reproduction : focus sur le chénopode (annuel à forte production de graines) et le chardon (vivace à reproduction sexuée et végétative).
26/11/2025		10h30	12h30	Critères de reconnaissance (forme des cotylédons, nervation, pilosité, port, odeur). Étude de cas sur les adventices problématiques rencontrées localement : chénopodes, amarantes, morelles, rumex, chardon, etc. Exercices de reconnaissance sur photos, échantillons ou planches.
26/11/2025		13h30	15h00	Stratégies préventives : rotations, faux-semis, couverture du sol, choix de dates de semis. Techniques de gestion mécanique et thermique (bineuse, herse étrille, désherbage manuel). Focus sur la gestion des adventices problématiques : Chénopodes : interventions précoces, maîtrise des levées massives. Chardon : techniques d'affaiblissement et limites du travail mécanique.
26/11/2025		15h00	17h00	Observation collective de parcelles cultivées et non cultivées. Identification des adventices jeunes in situ (cotylédons, premières feuilles). Discussion sur les facteurs favorisant leur développement et les outils adaptés.

zone libre pour préciser les modalités de repas, date limite pour les inscriptions, les documents éventuels à prendre,...

Si vous êtes en situation de handicap, contactez le responsable de la formation afin de connaître les modalités d'accueil possible.

Association Bio en Grand Est

SIRET : 839 088 085 00031

Déclaration d'activité n° 44540375054 / Préfet Région Grand Est

Retrouvez nos Conditions générales de formation et notre Règlement intérieur en ligne sur biograndest.org/se-former/



Bulletin d'inscription à la formation :

Reconnaissance des adventices à un stade précoce pour une meilleure gestion de l'enherbement en Agriculture Biologique

NOM - Prénom :
 Mail :
 Tél. :
 Date de naissance :

Statut à la MSA (être à jour de ses cotisations) :

- ☐ chef d'exploitation
☐ Conjoint(e) collaborateur(trice)
☐ Aide familiale
☐ Cotisant(e) solidaire
☐ Salarié(e)
☐ Autre – précisez :

Coupon à renvoyer par mail ou courrier avant le
anne-marie.sauton@biograndest.org

NB : en cas d'annulation de votre part, des frais de dossier pourront vous être facturés.